

**SÉANCE DU 19 MARS 2021**  
Convocation du 10 mars 2021

L'an deux mille vingt et un, le dix-neuf mars, à dix-huit heures, le Conseil municipal légalement convoqué par M. André GÉLÉBART, Maire, s'est réuni à la salle polyvalente.

**Étaient présents :** M. André GÉLÉBART, Mme Florence DOUTRELEAU, MM. Sylvain COTARD et Alain LANGLOIS, Mme Dominique JONQUAY, M. Gérard NAVARRO, Mme Claire GREVREND, MM. Ludovic GRENIER et Hugo DELHAYE, et Mme Catherine DUMAIS formant la majorité des membres en exercice.

**Absente excusée :** Mme Marie-Claire BOURCIER, pouvoir à Mme DOUTRELEAU

**Secrétaire de séance :** Mme GREVREND

La séance est ouverte à 18 h 5.

Le compte rendu de la séance du 29 octobre 2020 est approuvé à l'unanimité.

**DOTATION D'ÉQUIPEMENT DES TERRITOIRES RURAUX (DETR) – PROGRAMME 2020** (délibération n° 2021-1)

M. le Maire présente le projet de réfection du parking de la salle polyvalente et de trottoirs pour un montant de 30 808,00 € HT, soit 36 969,60 € TTC. Il explique que ces travaux peuvent faire l'objet d'une subvention de 9 242,40 € – soit 30 % du montant HT des travaux – *via* la DETR.

**Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de proposer un dossier de demande de subvention d'un montant de 9 242,40 € pour la réfection du parking de la salle polyvalente et de trottoirs (30 808,00 € HT) dans le cadre de la DETR 2020.**

**RAPPORTS SUR LE PRIX ET LA QUALITÉ DU SERVICE PUBLIC DE L'EAU POTABLE, DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET DE L'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF** (délibération n° 2021-2)

M. le Maire présente les rapports du Syndicat Mixte d'Adduction d'Eau Potable et d'Assainissement (SMAEPA) sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable, de l'assainissement collectif et de l'assainissement non collectif.

**Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, prend connaissance de ces rapports.**

**URBANISME**

M. le Maire présente les dossiers de demande d'autorisation d'urbanisme en cours d'instruction ou instruits depuis la dernière réunion du Conseil.

**TRAVAUX**

**Défense incendie :** Il reste 2 poteaux incendie à poser sur les 4 commandés.

Une fois qu'une réserve aura été installée en centre village, il n'y aura plus que les hameaux du Bel Événement du Mont Rouge à couvrir.

**Réaménagement de la mairie :** Les estimations des architectes consultés paraissent bien trop élevées pour les travaux envisagés. Des devis vont être demandés directement à des entrepreneurs afin de déterminer le montant exact de ce projet.

## **QUESTIONS DIVERSES**

**Sécurité routière :** Exposé de Mme Doutreleau, qui explique que pour matérialiser la limitation de vitesse existante à 30 km/h dans tout le village, il va falloir poser de panneaux d'entrée d'agglomération à chaque entrée du village (ajout de 3 panneaux) surmontés de panneaux 30. Cela apporterait une première réponse au souci de sécurité des Thiétrevillais, qui se traduit actuellement par des demandes régulières de pose de ralentisseurs.

**Lotissement communal :** Habitat 76 a répondu au courrier collectif du Conseil municipal daté d'octobre dernier. Ainsi, il est annoncé que le ravalement du lotissement est prévu en 2021-2022.

**Commission Finances :** Afin de préparer le budget, la Commission se réunira le 26 mars.

L'ordre du jour étant épuisé et les Conseillers municipaux n'ayant rien à ajouter, la séance est levée à 18 h 45.